

**PARQUET EUROPEEN, QUEL BILAN DEPUIS SA CREATION ?
QUELS ENJEUX ET PERSPECTIVES ?**



Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



**14 AVRIL 2023
BRUXELLES
9H00 - 17H15**



8h45/9h00 Accueil des participants

9h00/9h35 Propos introductifs

Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France

Allocution d'ouverture

Laura CODRUȚA KÓVESI, Cheffe du Parquet européen
(Intervention en anglais, distanciel)

BILAN

ATELIER 1

Etat des lieux du fonctionnement du Parquet européen

9h35/10h La création d'une institution novatrice

Frédéric BAAB, Procureur européen pour la France

10h/10h25 Le bilan opérationnel de la première année du Parquet européen

David TOUVET, Procureur européen délégué en France

10h25/10h45 Comment renforcer la lutte contre la corruption ?

Michel CLAISE, Juge d'instruction, Tribunal de 1^{ère} instance francophone de Bruxelles

10h45/11h10 Les exemples d'enquêtes menées par le Parquet européen

Mona POPESCU BOULIN, Procureure européenne déléguée en France (en distanciel)

11h10/11h25 - Echanges avec la salle

ATELIER 2

La coopération judiciaire du Parquet européen

11h25/11h50 Les relations procédurales du Parquet européen avec les parquets nationaux

Yves Van Den BERGE, Procureur européen pour la Belgique

11h50/12h15 Les relations du Parquet avec ses partenaires européens

Georgios KOUGIAS, Head of Registry and Operational Stakeholders Sector (acting), Parquet européen Luxembourg (Intervention en anglais, distanciel)

12h15/12h40 Les relations du Parquet avec les Etats tiers et Etats non participants

Amélie RODRIGUES, Conseillère Relations internationales, Parquet européen (en distanciel)

12h40/13h - Echanges avec la salle

13h-14h - Pause déjeuner

ENJEUX ET PERSPECTIVES

14h/14h15 Introduction du programme et des intervenants de l'après-midi

Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France

ATELIER 3

Les droits de la défense devant le Parquet européen

14h15/14h45 Les garanties procédurales du Parquet européen

Vincent ASSELINEAU, Président de l'European Criminal Bar Association, Avocat au Barreau de Paris

14h45/15h15 Les relations entre l'avocat et les procureurs européens délégués

Emmanuel MOYNE, Avocat au Barreau de Paris, Ancien Secrétaire de la Conférence

15h15/15h45 - Echanges avec la salle

ATELIER 4

Les perspectives du Parquet européen

15h45/16h15 Vers une extension du champ de compétence du Parquet européen ?

Cécile SORIANO, Procureure européenne déléguée en France

16h15/16h45 Le Parquet et l'architecture d'une politique pénale européenne

Juliette TRICOT, Maître de conférences, Co-directrice du Centre de droit pénal et de criminologie (CDPC), Université Paris Nanterre

16h45/17h15 - Echanges avec la salle et conclusions

ENTRETIENS EUROPÉENS - HYBRIDE

PARQUET EUROPEEN, QUEL BILAN DEPUIS SA CREATION ? QUELS ENJEUX ET PERSPECTIVES ? VENDREDI 14 AVRIL 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Objectifs pédagogiques :

**Formation associant aspects théoriques et pratiques
(exemples : échanges...)**

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation gratuite

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse
Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter)
ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à :

7 heures de formation pour les avocats français et 7 points de formation par Avocats.be



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**7h
de
formation
validées !**